

Le génocide irakien

Autor(en): **amd**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **88 (2000)**

Heft 1442

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281835>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



sexes. « Le revenu du ménage étant insuffisant, les familles doivent faire des choix, soupire Géorgine Kengne Djeutane. Généralement, on préfère envoyer les garçons à l'école. Les jeunes filles se retrouvent ainsi livrées à elles-mêmes, contraintes à des sots métiers dans la rue. » Elles se voient repoussées par la concurrence des hommes aux jobs les plus éprouvants, ingrats et mal payés du secteur informel,

quand ce n'est pas à la prostitution. « Exposées à toutes les intempéries et tracasseries policières, elles sont également les premières victimes de la criminalité, les proies les plus vulnérables de la violence urbaine et des agressions sexuelles. »

Face à tout cela, la Camerounaise ne reste pas les bras croisés. Célibataire et mère d'un enfant, elle-même issue d'une famille de huit enfants, elle s'est engagée à plusieurs niveaux comme assistante de recherche au service œcuménique pour la paix de Yaoundé. « Il y a un immense potentiel dans ce pays, tant au plan des ressources que des échanges. Le problème, c'est d'apprendre à les mettre en valeur », déclare-t-elle.

Tant que le problème de la dette ne sera pas réglé...

Au niveau local, villageois, elle se bat pour amener les femmes à s'organiser, développer leur conscience économique, lutter contre les gaspillages, accroître leur productivité, mieux exploiter, conserver et faire circuler les produits de la terre. Mais, précise-t-elle, « cela n'a de sens et ne peut avoir d'impact que si, parallèlement, on travaille à des solutions plus globales et durables. Tant qu'on n'aura pas réglé le problème de la dette, il sera difficile de s'en sortir. Trop de gens en souffrent et en meurent chaque jour. »

Or, les solutions existent. Un bon moyen est notam-

ment, selon le modèle mis en œuvre par la Suisse dans une douzaine de pays, d'annuler la dette d'un pays en la convertissant en fonds local pour le développement humain et social. Une autre voie, proposée par Pain pour le prochain et l'Action de Carême, est d'introduire un droit d'insolvabilité internationale qui garantisse aux populations des pays pauvres très endettés la satisfaction de leurs besoins essentiels. Favorable à ces deux mesures, Géorgine Kengne Djeutane souligne que « la gestion de la dette doit intégrer non seulement les dimensions économiques et politiques, mais aussi humaines et spirituelles. Oui, il faut faire passer la vie avant la dette. »

L'Association VIOL-SECOURS cherche travailleuse sociale (poste à 60 %)

Activités principales :

- accueil et soutien des femmes
- accompagnement dans leurs démarches admin., sociales et / ou juridiques
- actions collectives pour les droits des femmes
- activités de prévention (animations, brochures, etc.)
- animation de groupes de parole
- gestion courante de l'association

Profil requis :

- diplôme I.E.S. ou formation jugée équivalente
- expérience confirmée dans le soutien de victimes de violences sexuelles, physiques ou psychologiques
- connaissances de la législation et du réseau des institutions genevoises
- esprit féministe

Envoyer CV et lettre de motivation jusqu'au 15 mai 2000

VIOL-SECOURS
3, place des Charmilles
1203 Genève
Tél. 022 / 345 20 20

Le génocide irakien

Une conférence de deux jours se tenait à Genève en mars sous la présidence de Laurence Deonna¹, récipiendaire du Prix Unesco 1987 de l'éducation à la paix. Le sujet de la conférence : l'état dans lequel se trouve actuellement la population irakienne. Une série d'exposés d'éminent-e-s invité-e-s (dont le prêtre rebelle Jean-Marie Benjamin) était à l'ordre du jour pour dénoncer l'embargo économique imposé par les États-Unis et ses alliés sous le couvercle de l'ONU depuis déjà dix ans. Depuis la guerre du Golfe qui n'a duré que 42 jours, entre le 17 janvier et le 28 février 1991, 135 tonnes de bombes sont tombées sur l'Irak, dont 700 comptant de l'uranium appauvri produisant des émissions radioactives et entraînant de multiples formes de graves pathologies : cancers de toutes sortes, malformations

chez les nouveau-nés, détérioration des systèmes immunitaires et digestifs, etc. Il est impossible de reconstruire les régions bombardées de l'Irak et toutes les infrastructures permettant une survie minimale sont systématiquement anéanties, comme par exemple les usines d'épuration des eaux qui ont été détruites et redétruites. Les médias, muselés et asservis, avaient présenté la guerre du Golfe comme une guerre « propre » et « chirurgicale ». Dix ans plus tard, aujourd'hui encore les bombardements américano-britanniques se poursuivent quasi quotidiennement. Des responsables humanitaires chargé-e-s de la distribution des produits achetés par l'Irak dans le cadre du programme « pétrole



Dix ans d'embargo, les mères crient : assez !

contre nourriture », imposé à l'Irak après la guerre du Golfe, démissionnant, ne pouvant plus supporter le génocide qui se poursuit et l'immobilisme de la communauté internationale.

(amd)

1. Autrice d'un livre écrit au féminin sur la guerre du Golfe : *Mon enfant vaut plus que leur pétrole*, Labor et Fides.